

Le budget 2024

Lors du Conseil communautaire du 26 mars 2024, **Monsieur le Président a présenté le budget prévisionnel 2024 des Terres du Lauragais**, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	38 472 397.81€	38 472 397.81€
Section d'investissement	9 687 641.71€	9 687 641.71€
Total du budget	48 160 039.52€	48 160 039.52€

Vous pouvez télécharger ci-dessous :

- la Délibération N°DL2024_049 portant sur le budget primitif 2024 ;

LE BUDGET 2024 EN BREF



48.15 MILLIONS D'EUROS

C'EST LE MONTANT TOTAL VOTÉ EN 2024 POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE FONCTIONNEMENT

38.47 MILLIONS D'EUROS

26.00 MILLIONS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES
2.45 MILLIONS D'OPÉRATIONS D'ORDRES
6.44 MILLIONS D'ATTÉNUATION DE PRODUITS
3.58 MILLIONS DE RÉSERVES

L'INVESTISSEMENT

9.68 MILLIONS D'EUROS

6.27 MILLIONS DE PROJETS D'INVESTISSEMENT
2.04 MILLIONS DE SOLDE NÉGATIF REPORTÉ CUMULÉ
1.24 MILLIONS DE CAPITAL DETTE
136 MILLE D'OPÉRATIONS D'ORDRES

LES PRIORITÉS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

25%
PETITE ENFANCE



Multi-accueil, RPE (Rekis Petite Enfance) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

25%
ENVIRONNEMENT



Gestion des déchets et transition énergétique

15%
ENFANCE JEUNESSE



ALSH mercredis et vacances, ALAE, chantier d'insertion, ALAC, MAJ mercredis, samedis et vacances

15%
ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Administration (RH, Finances, Secrétariat juridique)

Informatique Communication, ainsi que la réserve qui représente 3 500 000 €

11%

VOIRIE, ESPACES VERTS, PATRIMOINE



Entretien voiries, espaces verts, chantier d'insertion Bâtiments, Espaces Verts

4%

PROMOTION DU TERRITOIRE



Économie, culture, urbanisme

+ Budgets annexes :
Budget Office de Tourisme (OT) qui s'élève à 742 327,22€
+ 3 Zones d'Activités Économiques (ZAE) en cours : 1 048 000 €

5%

SERVICES À LA PERSONNE



Maison France Services, Transport à la demande (TAD) Mobilité

+ Budget annexe CIAS regroupe les activités de la MARPA et du portage de repas : 1 107 000 €

L'INVESTISSEMENT

C'EST BON POUR NOS ROUTES, POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POUR TOUT LE TERRITOIRE !



RÉHABILITATION DES ATELIERS TECHNIQUES



COLLECTE DES DÉCHETS



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES CRÈCHES



POCL-ROUTIER



ÉTUDES CONSTRUCTION SALLE MULTISPORT ET MAISON DES JEUNES



LAC REPRISE DU BARRAGE ET CHEMIN D'ACCÈS AU HANGAR

LES TAXES

COTISATIONS FONCIÈRES DES ENTREPRISES

36.71%

TAXE FONCIÈRE (BÂTI)

7.50%

TAXE FONCIÈRE (NON-BÂTI)

16.58%

TEOM (CENTRE ET SUD)

14.40%

TAXE D'HABITATION ADDITIONNELLE

12.45%

Taux inchangé depuis 2022

www.terres-du-lauragais.fr